



## Degat des eaux. comment se faire indemniser

Par **lilloise1970**, le **08/11/2013** à **12:15**

[fluo]bonjour[/fluo]

au mois d'avril l'expert est passe constate que :ma maison est mal isolee est du a des problemes de condensation mes murs sont noirs. a ce jours mon proprio ne m'a toujours pas rembourse les 1570 euros pour reparation d'embellissement que dois je faire

Par **alterego**, le **08/11/2013** à **12:36**

Bonjour,

Pourquoi ? Vous n'êtes pas assuré ?

De son côté, votre propriétaire doit mettre en conformité.

A défaut, vous devrez en référer aux services sanitaires de la commune et faire constater l'insalubrité.

Cordialement

Par **chaber**, le **08/11/2013** à **15:15**

bonjour,

A la lecture j'arrive à la même conclusion qu'Alterego: vous n'étiez pas assuré pour ce genre

de risque.

point important à préciser pour avoir une réponse plus appropriée

L'expert a-t-il été missionné par le propriétaire (ou son assureur par substitution)?

Par **kazoukazou**, le **23/11/2013** à **19:28**

bonsoir

merci pour votre intervention ,oui il avait l'expert de mon assurance celui du 2em etages et celui du 1er

ils se sont assis a ma table on discuté entre eux et m'on completement ignoré..

merci encore d'avoir pris le temps de me repondre

Par **chaber**, le **25/11/2013** à **11:48**

bonjour

quelles sont les conclusions de l'expert de votre assurance?